

Image not found or type unknown



## preuves violences conjugales

Par **Babyjane77**, le **20/09/2019** à **14:00**

Bonjour

J'ai subi plusieurs fois la violence de mon ex compagnon mais je n'ai jamais eu le courage de porter plainte contre lui par peur des représailles... Nous sommes séparés et après 6 mois sans s'occuper de ses enfants il en demande la garde... Mon avocat me dit que seul le Juge peut demander les rapports de police d'intervention a mon domicile... U' detective privé peut il récupérer ce genre de rapports accablant pour mon ex compagnon ? Merci